

Comme l'a fait remarquer M. Clark, "ce boycottage a des effets incontestables. C'est non seulement l'une des plus anciennes sanctions adoptées contre l'apartheid, mais aussi l'une des plus efficaces."

La politique canadienne concernant les contacts sportifs avec l'Afrique du Sud s'inscrit dans un ensemble de mesures prises par le gouvernement afin de favoriser le démantèlement pacifique de l'apartheid.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec :

Le Service des relations
avec les médias
Ministère des Affaires
extérieures
(613) 995-1874

John Scott
Relations internationales
pour les sports
Condition physique et
Sport amateur
(613) 996-6555